

BUT Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques (anciennement GTE)

Parcours Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie

Présentation

Le BUT Génie Thermique et Energie (GTE) est un cursus décliné sur trois années qui permet l'obtention du grade de licence. Il prépare aussi bien à la poursuite d'études qu'à l'insertion professionnelle et offre des possibilités de mobilité internationale (dans le cadre d'un stage, d'une poursuite d'études ou au cours de la 3ème année). Il s'articule autour d'heures d'enseignement et d'activités encadrées (2 000 heures), de travail en mode projet (600 heures) et de mises en situation professionnelle à travers notamment les stages (24 semaines) ou l'alternance. Il est organisé avec des semaines d'une 30aine d'heures et un contrôle continu intégral (pas de session d'examens).

La spécialisation métier intervient à partir de la 3ème année sous la forme d'un parcours.

Ayant pour objectifs l'efficacité et la sobriété énergétiques, la valorisation des énergies renouvelables et fatales, le thermicien-énergéticien met sa technicité au service de son entreprise ou de ses clients dans le choix de solutions plus économes en énergie et à faible impact environnemental. Il est acteur de la transition énergétique et fait face aux défis des enjeux énergie-climat.

Polyvalent et doté de fortes compétences technologiques, le diplômé du B.U.T. G.T.E. intervient en production, distribution, utilisation des énergies. Il est capable de dimensionner, optimiser, réaliser et exploiter des installations dans les domaines du génie climatique, de l'énergétique du bâtiment, des énergies renouvelables, du génie frigorifique, des utilités industrielles, des réseaux de chaleur, ...

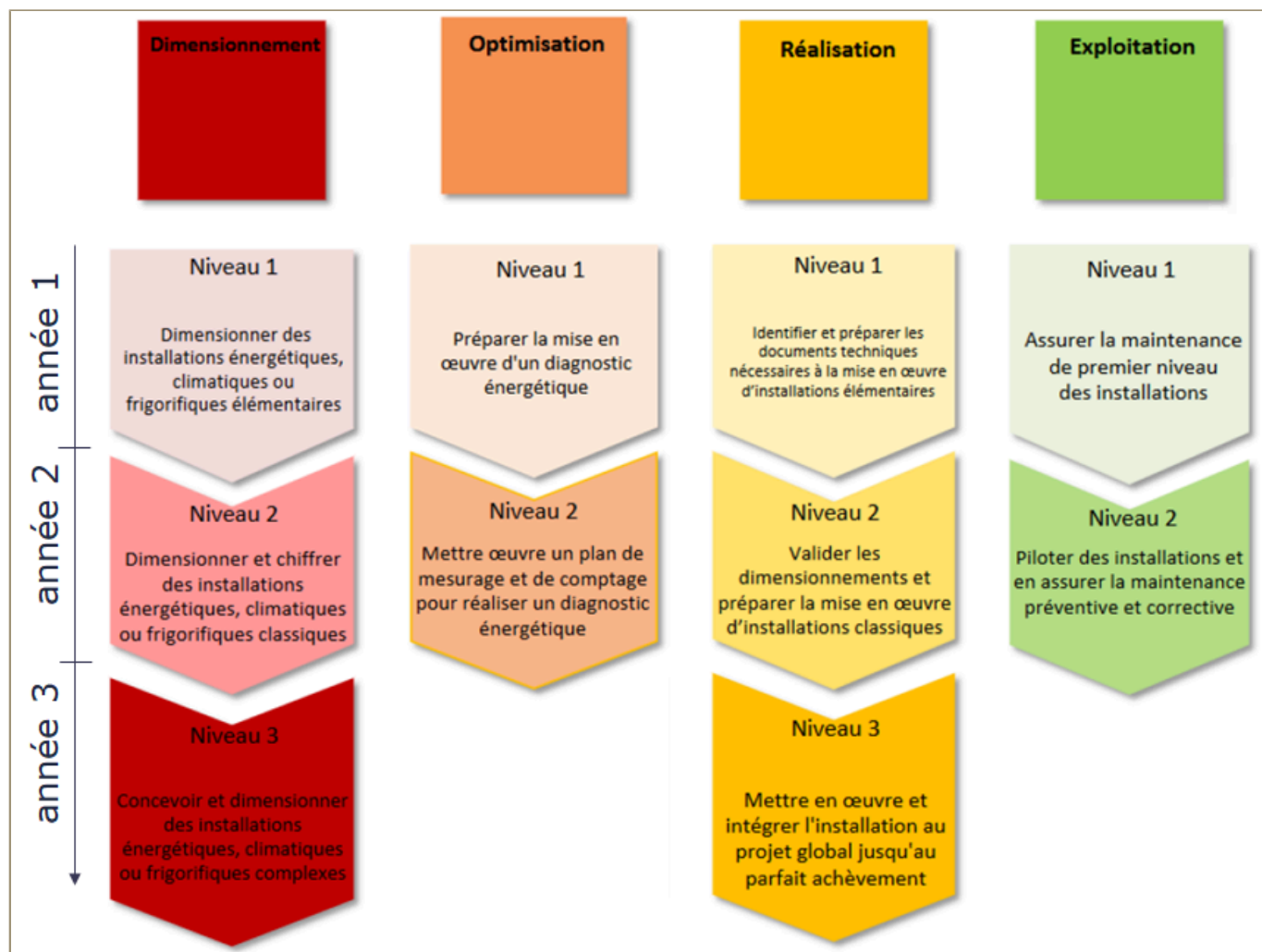
Les compétences développées dans le parcours « Réalisation des installations énergétiques pour le bâtiment et l'industrie » permettent de conduire une opération dans le domaine de l'énergie c'est-à-dire planifier et coordonner la réalisation d'installations de tous types (chauffage, ventilation, climatisation, énergies renouvelables, réseaux vapeur, eau surchauffée, eau glacée, conditionnement d'air, cogénération...) depuis la réponse à l'appel d'offre jusqu'au parfait achèvement des travaux.

Elles permettent également de concevoir et de dimensionner ces mêmes installations.

La formation dispensée donne au futur diplômé toutes les compétences nécessaires pour exercer différentes activités qui s'articulent traditionnellement autour de :

- Dimensionner des installations énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie (Dimensionnement)
- Optimiser la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment, d'un site ou d'une installation (Optimisation)
- Réaliser des installations énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie (Réalisation)
- Exploiter des installations et plateformes d'essais énergétiques, climatiques ou frigorifiques pour le bâtiment et l'industrie (Exploitation).

Vous pouvez télécharger le référentiel de compétences dans l'encadré à droite



Admission

Conditions d'admission

Pour s'inscrire en 1^{ère} année de BUT, suivre la procédure <https://www.parcoursup.fr> - dans ce dossier seront étudiées vos notes de 1^{ère} et de terminale, votre projet motivé ainsi que les appréciations de vos enseignants. Chaque candidature sera examinée par une commission.

Suivre les différentes étapes indiquées sur la plateforme <https://parcoursup.fr>.

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Intégration en cours de formation : des passerelles entrantes sont prévues et en cours d'écriture sur le semestre 3 ou 5 en fonction de l'origine des candidats et du nombre de places disponibles.

[Consultez les modalités de candidature en 2^{ème} et 3^{ème} année de BUT sur le site de l'IUT1](#)

Candidature

Candidature en 1ère année de BUT 2024-2025 : Saisie de vos candidatures sur le portail <https://www.parcoursup.fr>

Candidature en 2ème et 3ème année de BUT - Consultez les modalités sur le [site de l'IUT1](#)

Public cible

Titulaires d'un baccalauréat, d'un niveau d'études équivalent ou d'une validation d'acquis.

Pour les candidats à contraintes fortes (sportifs et artistes de haut niveau, personnes en situation handicap) possibilité d'un aménagement pédagogique : [Plus d'infos](#)

Droits de scolarité

Pour information : montant pour 2023-2024

Frais pour non boursiers : 170 €

Frais pour les boursiers : 0 €

Poursuite d'études

Le BUT est un diplôme permettant l'insertion professionnelle. Il ouvre toutefois à la poursuite d'études en master ou écoles d'ingénieurs.

Des passerelles (après la 2ème année) vers d'autres formations de type licence générale ou professionnelle devraient être proposées en fonction des offres de formation locales.

Il est également possible de poursuivre les études à l'étranger.

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 3 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue, Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable admission

Responsable admission MT2E

iut1.mt2e.admission@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Chef de département MT2E

iut1.mt2e.chef-dep@univ-grenoble-alpes.fr

Contact administratif

Département MT2E

iut1.mt2e@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

[Règlement des études \(RDE\) 2023-2024](#)

**Modalités de Contrôle des Connaissances
et des Compétences (MCCC) 2023-2024 :**

- [BUT 1ère année MCCC](#)

- **BUT 2ème année**
**Parcours Réalisation des installations
énergétiques pour le bâtiment et
l'industrie (REAL)**
 - [formation initiale \(REAL-FI\)](#)
 - [alternance \(REAL-ALT\)](#)

- **BUT 3ème année**
**Parcours Réalisation des installations
énergétiques pour le bâtiment et
l'industrie (REAL)**
 - [alternance \(REAL-ALT\)](#)